

FICHE EA Achat public durable

Objectif : Développer les achats durables au sein de la collectivité

L'achat public est un levier majeur pour aller vers une administration plus écoresponsable. Il s'agit d'adapter la commande publique aux enjeux du développement durable c'est-à-dire concrètement d'ajouter des clauses écologiques et sociales dans tous les marchés de la ville, de l'achat de papier à la construction de bâtiments.

Les principes directeurs de la politique achat de Montreuil sont affirmés et formalisés dans :

- **l'agenda 21**, qui fixe comme orientation une « commande publique environnementale et sociale » (orientation n°30)
- **la Charte achat durable** (décembre 2011), qui explicite les engagements de la Ville afin d'assurer qualité et efficacité de l'achat.

L'achat durable se décompose en deux types :

- **l'achat vert** : acquisition de produits écologiques en prenant en compte leur cycle de vie complet,
- **l'achat socialement responsable** : produits issus du commerce équitable, l'insertion... Les heures réalisées dans le cadre des **clauses d'insertion** triplées entre 2009 et 2012.

Depuis 2012 : les procédures internes sont renforcées et le service achat est consolidé.

14 % des marchés de la Ville clausés en 2012 (sur plus de 160 marchés passés en 2012) :

Exemples de produits ecolabellisés : le papier 100 % recyclé et labellisé FSC, les produits d'entretiens ecolabellisés, 30 % d'aliments bio dans les cantines...

Près de 200 000 € consacrés en 2012 à l'achat de prestations à des entreprises solidaires (ESAT et EA).

Informations complémentaires

Les enjeux de la politique achat :

Au regard du montant des achats, qui représentent le troisième poste de dépense de la Ville, la politique achat constitue un **enjeu politique important**, en tant que :

- outil de **rationalisation** de l'action municipale, de renforcement de son **efficacité** et de bonne **gestion** des deniers publics,
- **levier** sur l'économie (pour rappel à l'échelle nationale, les dépenses du secteur public représentent 10% du PIB),
- rôle moteur de la Ville qui agit en qualité de « **consommateur public** »,

Sources

- 1) Service environnement et développement durable de la ville de Montreuil
- 2) Direction de l'administration générale de la ville de Montreuil